



## SYNDICAT GENERAL DES JOURNALISTES FORCE OUVRIERE

www.journalistesFO.fr

131, rue Damrémont 75018 Paris

Tél. 01.53.01.61.53 / Fax 01.53.01.61.54 / fo.journalistes@gmail.com

CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES – FEDERATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES

### NON A LA DESTRUCTION DE NOS RETRAITES

Journalistes, employés et cadres de la presse, comme l'ensemble des salariés nous sommes directement concernés par la réforme des retraites que prépare aujourd'hui le gouvernement.

Aujourd'hui, 95% de notre système de retraite en France fonctionne par répartition : les cotisations du moment financent les retraites du moment et ces cotisations sont constitutives des futurs droits à la retraite.

Dans un système de retraite par point comme celui voulu par le gouvernement, chaque salarié cumulera des points acquis tout au long de sa carrière professionnelle. Mais le montant de sa retraite sera déterminé au moment de la liquidation de ses droits... par la valeur du point à ce moment-là. Or, qui décidera de la valeur d'achat et de liquidation des points ? Le gouvernement, en fonction des « aléas économiques ».

Pour calculer la retraite des salariés du privé, la réforme prévoit de prendre en compte non plus les 25 meilleures années de carrière, mais l'ensemble de celle-ci (périodes de chômage, de temps partiel, de congé maternité... incluses). Mécaniquement, le montant de la retraite sera plus faible.

Aujourd'hui, le montant médian des retraites équivaut à peu près à 75% de l'ancien salaire pour un salarié qui a toutes ses annuités. Ce taux, baptisé taux de remplacement, est déjà en diminution constante sur les dernières années. Cela va s'aggraver avec la réforme et pour beaucoup il faudra travailler bien au-delà de 62 ans pour pouvoir vivre de sa retraite.

Ce sera notamment le cas pour les journalistes qui, en tant que cadres, peuvent cotiser, avec le régime Agirc-Arrco, jusqu'à 8 fois plus qu'au régime de base. Le plafond de salaire pris en compte pour les cotisations est de 26 500 €. Demain, ce plafond tombera à 10 000 €. Pour conserver une retraite équivalente, il faudra se tourner vers la « capitalisation », avec tous les risques que cela comporte....

Le projet du gouvernement, c'est l'individualisation totale, c'est la fin des mécanismes de solidarité.

Voilà pourquoi nous nous prononçons pour le retrait du projet Macron sur les retraites, pour le maintien de la retraite par répartition, du régime général comme de tous les régimes de retraite, pour la défense de la sécurité sociale dans son ensemble, contre la destruction de l'assurance-chômage, elles aussi menacées.

Les ordonnances puis la réforme de la « réforme » de la SNCF l'ont prouvé : ce ne sont pas les séances de concertation avec le gouvernement qui permettront de faire prévaloir les intérêts des salariés.

Il est grand temps, en revanche, de se mettre en état de mobilisation générale pour bloquer la volonté destructrice de ce gouvernement. Et c'est par la mobilisation unitaire des salariés avec leurs syndicats que nous pourrons y parvenir.

**Le 9 octobre, Force Ouvrière appelle à une journée de grève interprofessionnelle et à des manifestations, aux côtés d'autres syndicats et d'organisations de jeunesse. Le SGJ-FO appelle ses adhérents et au-delà tous les journalistes à y participer massivement et résolument.**